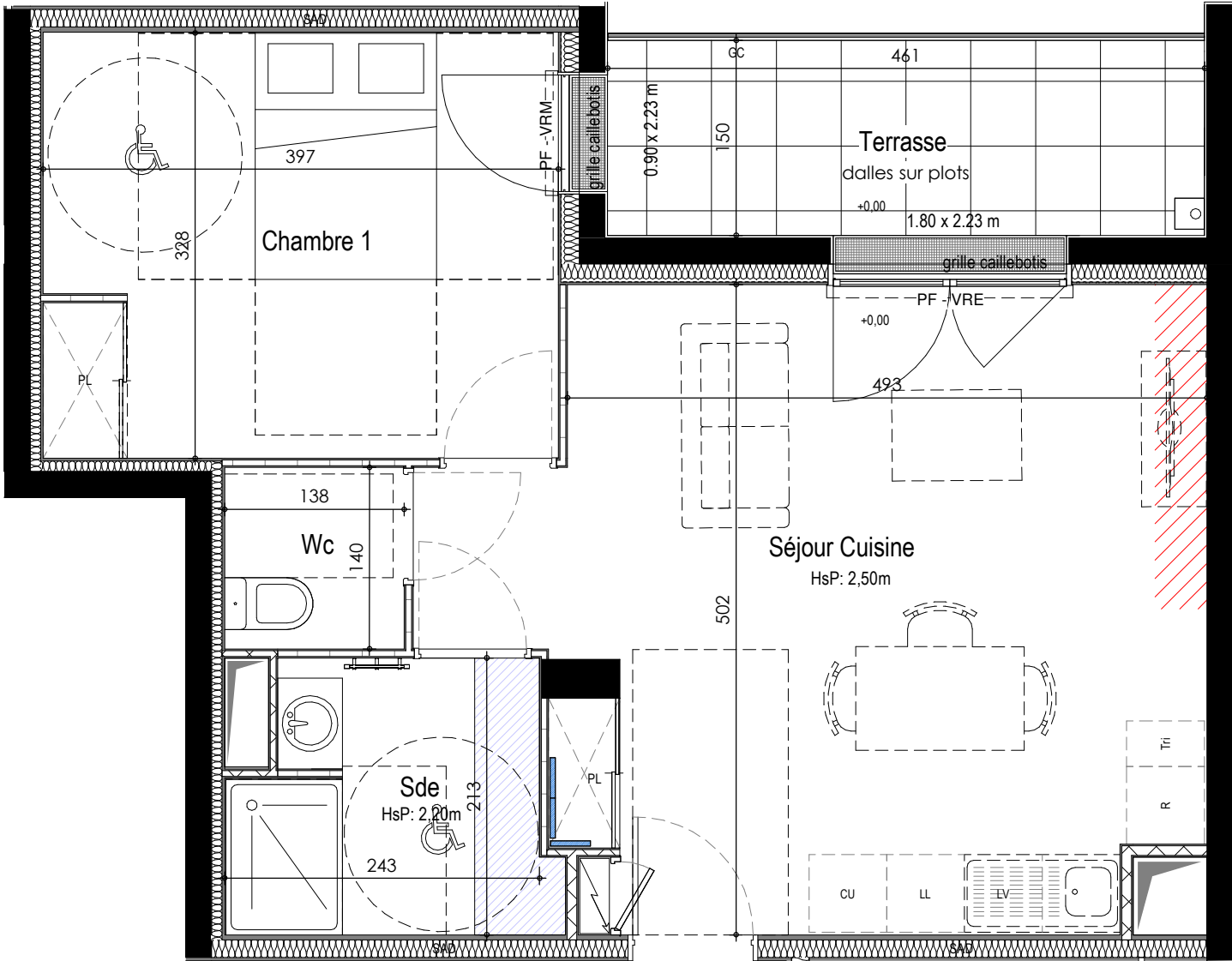
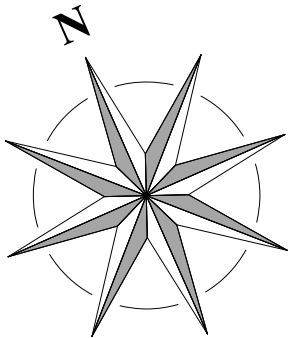


NB: des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordres technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5% par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Le calepinage (rythme, découpes) des revêtements extérieurs est purement indicatif, de même que l'implantation des végétaux. Dans les cuisines, les indications "LL", "LV", frigo, évier sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc...) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.



B 101 - T2

QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

ORVAULT

PRE-VINCENT PETIT CHANTILLY

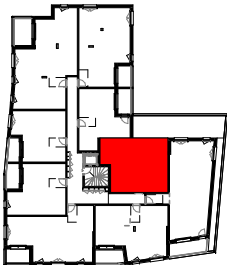
Construction de 71 logements

106 à 116, Avenue Félix Vincent - 44700 ORVAULT

Logement T2

B-101

Niveau R+1



Plan de localisation

Séjour Cuisine	25.73 m²
Chambre 1	13.02 m²
Sde	4.89 m²
Wc	1.94 m²
Surface habitable	45.58 m²
Terrasse	7.18 m²

Légende

PL	Placard	PV	Pare-vue
LL	Lave-linge	GC	Garde-corps
LV	Lave-vaisselle	R	Réfrigérateur
HSPO	Hauteur sous poutre	CU	Cuisson
VRE	Volet roulant électrique	HSP	Hauteur sous plafond
SAD	Cloison séparative acoustique	VRM	Volet roulant manuel
PF	Porte-fenêtre 1 ou 2 vantaux	F	Fenêtre
all	Allège du châssis		Ouvrant à la française
	Sèche-serviette		Mur à ossature bois
	Chaudière gaz		Retombée de poutre
	Faux-plafond / Soffite (HsP= 2,20m)		2.50 m de linéaire libre
	Tableau électrique		Gaine technique
	Cloison		Nourrices chauffage
			Mur

AC
DM

ACDM ARCHITECTURE

Format: A3

17/10/2025

PDV - B-101

Indice: 1

